



CANADIAN SOCIETY OF RESPIRATORY THERAPISTS

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES

MODALITÉS DU VOTE PAR PROCURATION

Tout membre en règle de la SCTR peut confier un vote par procuration à un autre membre en règle ou à un membre honoraire de la SCTR. Votre mandataire doit être présent à l'assemblée.

Les formulaires de procuration doivent parvenir aux bureaux par la poste ou par télécopieur au plus tard le vendredi 7 mai 2010 à midi HNE.

Désignation du mandataire :

Je, _____, membre en règle ou membre honoraire en règle de la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR) résidant au _____ de la province de _____ désigne par la présente _____, membre numéro _____ comme mon mandataire pour voter en mon nom, conformément aux directives ci-dessous à l'assemblée générale annuelle de la SCTR qui aura lieu le vendredi 14 mai 2010 à St. John's (Terre-Neuve).

Nom en lettres moulées

Signature

N° d'adhésion à la SCTR

Signé le _____ jour d _____ 2010.

Vote par procuration : Pour faciliter le processus, vous pouvez confier votre vote à un membre du Conseil d'administration qui sera présent à l'assemblée. Voici leurs noms et leurs numéros d'adhésion :

Angela Coxe	Hamilton (Ont.)	Numéro d'adhésion à la SCTR : 6536
Jeff Dmytrowich	Saskatoon (Sask.)	Numéro d'adhésion à la SCTR : 7029
Christina Dolgowicz	Smiths Falls (Ont.)	Numéro d'adhésion à la SCTR : 7078
Dennis Hunter	London (Ont.)	Numéro d'adhésion à la SCTR : 1230
Ray Hubble	Saint John (N.-B.)	Numéro d'adhésion à la SCTR : 2987
Michael Lemphers	Kamloops (C.-B.)	Numéro d'adhésion à la SCTR : 2701
Cynthia Welton	Burlington (Ont.)	Numéro d'adhésion à la SCTR : 7344

* Veuillez noter que le président ne figure pas à la liste. Le Président de la SCTR préside l'AGA et en cas d'égalité, il tranche le vote.

Points à l'ordre du jour sur lesquels s'exerce le vote :

1. Motion d'approbation des états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009
En faveur _____ Contre _____ À la discrétion du mandataire _____ (indiquer votre choix par un « x »)
2. Motion de nomination de McCay Duff & Company LLP, d'Ottawa (Ontario), comme vérificateurs de l'exercice financier de 2009 de la SCTR.
En faveur _____ Contre _____ À la discrétion du mandataire _____ (indiquer votre choix par un « x »)

Les procurations doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le vendredi 7 mai 2010 à midi. Vous pouvez les télécopier au 613 521-4314 ou les faire parvenir par la poste à la directrice générale de la SCTR, 1785, prom. Alta Vista, bur. 102, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6.